

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Page 21

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU DALMONT		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF		
		FG		FH	FI	113 943	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK	FL	113 943	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	484 970	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	120
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1	599 032
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	46 002	607 059
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	544	
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		dont fonds de commerce	HS	GA	80 828	60 621
					GB		
					GC		
					GD		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
	Autres charges (12)				GE	0	3 866
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	127 374	671 547
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(127 374)	(72 515)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	385 323	23 309
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	385 323	23 309
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	448 225	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	545 952	161 966
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	994 177	161 966
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(608 855)	(138 657)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(736 228)	(211 172)

Désignation de l'entreprise : SASU DALMONT		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 000 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	29 891 22 419
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 029 891 22 419
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 029 891) (22 419)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	385 323 622 341
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 151 442 855 931
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 766 119) (233 590)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	385 322 23 308
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	123 616 2 133
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	484 970
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Abandon de C/C DALMAP		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		1 000 000	
Amortissement dérogatoire		29 891	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Page 19

Désignation de l'entreprise : SASU DALMONT

Adresse de l'entreprise 60 Avenue Gambetta

42300 ROANNE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Néant ☐ *

Numéro SIRET* 44331795300042

				Exercice N clos le, 131122023						N-1 131122022							
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3						Net 4					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA															
	Frais d'établissement *	AB		AC													
	Frais de développement *	CX		CQ													
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG													
	Fonds commercial (1)	AH		AI													
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK													
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM													
	Terrains	AN		AO													
	Constructions	AP		AQ													
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS													
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU													
	Immobilisations en cours	AV		AW													
	Avances et acomptes	AX		AY													
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT												
Autres participations		CU	5 547 935	CV						5 547 935				4 337 935			
Créances rattachées à des participations		BB		BC													
Autres titres immobilisés		BD		BE													
Prêts		BF		BG													
Autres immobilisations financières*		BH		BI													
TOTAL (II)		BJ	5 547 935	BK						5 547 935				4 337 935			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM													
	En cours de production de biens	BN		BO													
	En cours de production de services	BP		BQ													
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS													
	Marchandises	BT		BU													
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW													
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY										136 731			
	Autres créances (3)	BZ	8 640 793	CA						8 640 793				2 760 528			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC													
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE													
DIVERS	Disponibilités	CF	224	CG						224				140 508			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI													
	TOTAL (III)	CJ	8 641 017	CK						8 641 017				3 037 768			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	343 520							343 520				424 348			
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	3 038 371							3 038 371							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	17 570 843	IA						17 570 843				7 800 051			
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP					(3) Part à plus d'un an :	CR							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :					Créances :								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE *

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

CRÉANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

Capté Quadra

* Des déclarations portant sur ces rubriques sont données dans la déclaration n° 2023

Dossier N° 104149 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SASU DALMONT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.1.6.8....4.7.8.....)	DA	4 168 478	4 168 478
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	31 931	31 931
	Report à nouveau	DH	(240 800)	(7 210)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 766 119)	(233 590)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	52 310	22 419
	TOTAL (I)	DL	2 245 799	3 982 027
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	12 568 765	3 659 833
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		161
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 745 681	99 578
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 054	5 772
	Dettes fiscales et sociales	DY	544	52 680
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	15 325 044	3 818 024
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 570 843	7 800 051
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 756 279	3 599 578
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DALMONT
Société par actions simplifiée au capital de 4 168 478 euros
Siège social : 60 Avenue Gambetta, 42300 ROANNE
443 317 953 RCS ROANNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -1 766 119 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-1 766 119 euros
Report à nouveau antérieur :	-240 800 euros
Au compte "report à nouveau"	-1 766 119 euros
S'élevant ainsi à -2 006 919 euros	

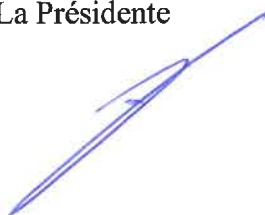
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
1 650 000 euros, soit 16 500 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 500 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 633 500 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
Néant

Certifié conforme
La Présidente



DALMONT

SAS au capital social de 4.168.478 euros
60 avenue Gambetta – 42300 ROANNE
443 317 953 RCS ROANNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

A l'associée unique de la société **DALMONT**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DALMONT** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur deux paragraphes de l'annexe des comptes annuels :

- « Faits caractéristiques de l'exercice » évoquant l'abandon de compte courant consenti durant l'exercice à hauteur de 1 000 000 euros au profit de DALMAP.
- « Informations générales complémentaires » évoquant les mouvements opérés sur les emprunts obligataires durant l'exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-4-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Roanne,
Le 2 juin 2024

Pour BLANC ET ASSOCIES AUDIT

Laëtitia AMBROISE



Commissaire aux Comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société ou association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : SASU DALMONT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 60 Avenue Gambetta		Durée de l'exercice précédent* 12	
42300 ROANNE			
Numéro SIRET* 44331795300042		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 23	
		N-1 13 11 22 02 22	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SASU DALMONT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.....1.68.....4.78.....)	DA	4 168 478	4 168 478
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	31 931	31 931
	Report à nouveau	DH	(240 800)	(7 210)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 766 119)	(233 590)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	52 310	22 419
	TOTAL (I)	DL	2 245 799	3 982 027
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	12 568 765	3 659 833
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		161
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	2 745 681	99 578
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 054	5 772
	Dettes fiscales et sociales	DY	544	52 680
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	15 325 044	3 818 024
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 570 843	7 800 051
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 756 279	3 599 578
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU DALMONT

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue <div>biens*</div> <div>services*</div>	FD		FE		FF	
		FG		FH		FI	113 943
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	113 943
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	484 970
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 120
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 599 032
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	46 002 607 059
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	544
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION <div>Sur immo. {</div>	- dotations aux amortissements* dont fonds de commerce		HS		GA	80 828 60 621
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	0 3 866
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	127 374 671 547
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(127 374) (72 515)
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	385 323 23 309
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	385 323 23 309
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	448 225
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	545 952 161 966
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	994 177 161 966
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(608 855) (138 657)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(736 228) (211 172)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU DALMONT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 000 000		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	29 891	22 419	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 029 891	22 419	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 029 891)	(22 419)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	385 323	622 341	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 151 442	855 931	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(1 766 119)	(233 590)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HI			
			- Crédit bail immobilier							HI			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HI			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HL	385 322	23 308	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								HL	123 616	2 133	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1		484 970	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Abandon de C/C DALMAP										1 000 000			
Amortissement dérogatoire										29 891			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

BLANC ET ASSOCIÉS AUDIT
Commissaire aux comptes
42300 ROANNE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 570 843.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -1 766 119.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Abandon de créance :

La société a consenti durant l'exercice un abandon de compte courant à hauteur de 1 000 000€ à sa filiale la SAS DALMAP. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune de la SAS DALMAP sera réalisé lorsqu'à la clôture d'un exercice social, son résultat courant avant impôt sur les sociétés sera bénéficiaire et que les capitaux propres de l'exercice précédent seront supérieurs à 500 000€.

Si la Société DALMAP parvient au retour à meilleure fortune, tout ou partie de la créance de 1 000 000€ abandonnée par la société DALMONT sera à nouveau inscrite au crédit de son compte courant, mais en la plafonnant de sorte qu'après la réinscription de la créance les capitaux propres de la société DALMAP restent au moins égaux à la somme de 500 000€.

La fraction de la somme non récupérée sur les 1 000 000€ abandonnés pourra être réinscrite au crédit du compte courant d'associé de la société DALMONT sur les prochains exercices avec les mêmes règles de retour à meilleure fortune.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

BLANC ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux comptes
42300 ROANNE

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ; continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société DALMONT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe DALOFI dont la SAS DALOFI est la tête de groupe.

Emprunts obligataires :

Un contrat d'émission d'emprunt obligataire convertible en actions a été signé le 1er avril 2022 entre DALMONT et le FONDS NOV TOURISME représenté par la société MONTEFIORE INVESTMENT.

Le contrat stipule l'émission en deux tranches d'obligations convertibles en actions (OCA) au taux de 6% l'an :

- La première tranche de 3 500 000 OCA(1) d'une valeur nominale de 1 euro, a été souscrite le 01/04/2022

- La deuxième tranche de 3 500 000 OCA(2) d'une valeur nominale de 1 euro, a été souscrite le 05/04/2023

Ces OCA dont la date d'échéance est fixée au sixième anniversaire de la date de libération, sont assorties d'une prime de non conversion de 10.5% l'an.

Le 11 avril 2023 un nouveau contrat d'émission d'emprunt obligataire convertible en actions a été conclu entre DALMONT et le FONDS NOV TOURISME représenté par la société MONTEFIORE INVESTMENT.

Ce contrat stipule l'émission de 1 500 000 OCA d'une valeur nominal de 1 euro, au taux

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

de 6% l'an, à échéance le 26 avril 2028. Cet emprunt est assorti d'une prime de non conversion de 10.5% l'an.

BLANC ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux comptes
42300 ROANNE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	4 337 935		1 210 000
TOTAL	4 337 935		1 210 000
TOTAL GENERAL	4 337 935		1 210 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 547 935	
TOTAL			5 547 935	
TOTAL GENERAL			5 547 935	

Durant l'exercice la société DALMONT a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale la SAS DALMAP par apport de son compte courant à hauteur de 1 200 000€ par création de 120 000 actions nouvelles.

La société DALMONT a également souscrit au capital de la société nouvelle la SAS DALYON 1 à hauteur de 10 000€, elle détient ainsi 100% du capital.

Etat des amortissements

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	424 348		80 828	343 520
Primes de remboursement des obligations		3 486 596	448 225	3 038 371

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	22 419	29 891			52 310
TOTAL	22 419	29 891			52 310
TOTAL GENERAL	22 419	29 891			52 310
Dont dotations et reprises exceptionnelles		29 891			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	119 289	119 289	
Groupe et associés	8 521 504	8 521 504	
TOTAL	8 640 793	8 640 793	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 568 765		5 302 660	7 266 105
Fournisseurs et comptes rattachés	10 054	10 054		
Autres impôts taxes et assimilés	544	544		
Groupe et associés	2 745 681	2 745 681		
TOTAL	15 325 044	2 756 279	5 302 660	7 266 105
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 212 917			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	594			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	4 168 478			4 168 478

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCA 1	3 500 000	1	
OCA 2	3 500 000	1	
OCA 3	1 500 000	1	

Produits à recevoir

Néant.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	369 252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 654
Dettes fiscales et sociales	544
Total	377 450

Charges et produits constatés d'avance

Néant.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	343 520	16.66
Total	343 520	

BLANC ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux comptes
42300 ROANNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	8 712 917
Total	8 712 917

Les emprunts obligataires sont garantis par le nantissement des parts de la SCI Lena et des fonds de commerce des sociétés ROCADAL et AMBASSADEUR.

BLANC ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux comptes
42300 ROANNE

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SASU DALMONT
42300 ROANNE

Page : 18

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU STADAL 69330 MEYZIEU	10 000	- 85 115	100,00	10 000	10 000	347 749		325 028	- 7 416		
- SASU AMBASSADEUR HOTEL 69740	1 254 300	- 432 242	100,00	3 351 957	3 351 957			4 722 088	490 061		
- SASU DALMAP 13700 MARGNANE	222 780	- 2 048 644	100,00	1 210 000	1 210 000	4 683 442		3 967 681	- 2 048 636		
- SASU DALAS 42300 ROANNE	10 000	- 3 295	100,00	10 000	10 000	154 790			- 3 295		
- SAS ROCADAL 69330 MEYZIEU	700 000	- 782 572	100,00	700 000	700 000	263 569		2 308 561	251 735		
- SCI SCI LENA 69740 GENAS	115 900	682 141	99,99	254 978	254 978			507 714	- 70 361		
- SASU BUGADAL 42300 ROANNE	1 000	- 402 619	100,00	1 000	1 000	3 066 926		126 442	- 402 619		
- SASU DALYON 1 69001 LYON	10 000		100,00	10 000	10 000	5 000					
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

BLANC ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux comptes
42300 ROANNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 570 843.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -1 766 119.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Abandon de créance :

La société a consenti durant l'exercice un abandon de compte courant à hauteur de 1 000 000€ à sa filiale la SAS DALMAP. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleur fortune de la SAS DALMAP sera réalisé lorsqu'à la clôture d'un exercice social, son résultat courant avant impôt sur les sociétés sera bénéficiaire et que les capitaux propres de l'exercice précédent seront supérieurs à 500 000€.

Si la Société DALMAP parvient au retour à meilleure fortune, tout ou partie de la créance de 1 000 000€ abandonnée par la société DALMONT sera à nouveau inscrite au crédit de son compte courant, mais en la plafonnant de sorte qu'après la réinscription de la créance les capitaux propres de la société DALMAP restent au moins égaux à la somme de 500 000€.

La fraction de la somme non récupérée sur les 1 000 000€ abandonnés pourra être réinscrite au crédit du compte courant d'associé de la société DALMONT sur les prochains exercices avec les mêmes règles de retour à meilleure fortune.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société DALMONT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe DALOFI dont la SAS DALOFI est la tête de groupe.

Emprunts obligataires :

Un contrat d'émission d'emprunt obligataire convertible en actions a été signé le 1er avril 2022 entre DALMONT et le FONDS NOV TOURISME représenté par la société MONTEFIORE INVESTMENT.

Le contrat stipule l'émission en deux tranches d'obligations convertibles en actions (OCA) au taux de 6% l'an :

- La première tranche de 3 500 000 OCA(1) d'une valeur nominale de 1 euro, a été souscrite le 01/04/2022

- La deuxième tranche de 3 500 000 OCA(2) d'une valeur nominale de 1 euro, a été souscrite le 05/04/2023

Ces OCA dont la date d'échéance est fixée au sixième anniversaire de la date de libération, sont assorties d'une prime de non conversion de 10.5% l'an.

Le 11 avril 2023 un nouveau contrat d'émission d'emprunt obligataire convertible en actions a été conclu entre DALMONT et le FONDS NOV TOURISME représenté par la société MONTEFIORE INVESTMENT.

Ce contrat stipule l'émission de 1 500 000 OCA d'une valeur nominal de 1 euro, au taux

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

de 6% l'an, à échéance le 26 avril 2028. Cet emprunt est assorti d'une prime de non conversion de 10.5% l'an.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	4 337 935		1 210 000
TOTAL	4 337 935		1 210 000
TOTAL GENERAL	4 337 935		1 210 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 547 935	
TOTAL			5 547 935	
TOTAL GENERAL			5 547 935	

Durant l'exercice la société DALMONT a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale la SAS DALMAP par apport de son compte courant à hauteur de 1 200 000€ par création de 120 000 actions nouvelles.

La société DALMONT a également souscrit au capital de la société nouvelle la SAS DALYON 1 à hauteur de 10 000€, elle détient ainsi 100% du capital.

Etat des amortissements

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	424 348		80 828	343 520
Primes de remboursement des obligations		3 486 596	448 225	3 038 371

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	22 419	29 891			52 310
TOTAL	22 419	29 891			52 310
TOTAL GENERAL	22 419	29 891			52 310
Dont dotations et reprises exceptionnelles		29 891			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	119 289	119 289	
Groupe et associés	8 521 504	8 521 504	
TOTAL	8 640 793	8 640 793	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 568 765		5 302 660	7 266 105
Fournisseurs et comptes rattachés	10 054	10 054		
Autres impôts taxes et assimilés	544	544		
Groupe et associés	2 745 681	2 745 681		
TOTAL	15 325 044	2 756 279	5 302 660	7 266 105
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 212 917			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	594			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	4 168 478			4 168 478

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCA 1	3 500 000	1	
OCA 2	3 500 000	1	
OCA 3	1 500 000	1	

Produits à recevoir

Néant.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	369 252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 654
Dettes fiscales et sociales	544
Total	377 450

Charges et produits constatés d'avance

Néant.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	343 520	16.66
Total	343 520	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	8 712 917
Total	8 712 917

Les emprunts obligataires sont garantis par le nantissement des parts de la SCI Lena et des fonds de commerce des sociétés ROCADAL et AMBASSADEUR.

SASU DALMONT
42300 ROANNE

Page: 18

B. Renseignements globaux